

Chantal ROBIN-RODRIGO
Députée des Hautes-Pyrénées
Vice-Présidente du Conseil Général
Secrétaire Générale de l'ANEM

Activité Parlementaire : Séance des questions au Gouvernement :

Chantal ROBIN RODRIGO a interrogé Monsieur Luc Chatel, Ministre de l'Education nationale, de la jeunesse et de la vie associative sur le catastrophique recrutement des « professeurs remplaçants » par le biais de Pôle Emploi.



Pouvez-vous m'expliquer, Monsieur le Ministre, comment – en responsabilité d'un des portefeuilles les plus importants du Gouvernement, qui a en charge l'éducation de notre jeunesse, donc de son avenir – vous pouvez procéder a des recrutements de professeurs vacataires par le biais de Pôle Emploi ?

Vous recrutez des vacataires qui n'ont, ni expérience pédagogique, ni connaissances approfondies des matières à enseigner et qui, demain, vont se retrouver désarmés devant une classe. Pensez-vous vraiment qu'ils pourront – sans mettre en doute leur bonne volonté – dispenser un enseignement de qualité ?

Vous créez une nouvelle catégorie d'enseignants sans connaissances approfondies de ce métier merveilleux, qui consiste à transmettre le savoir. Vous engagez des enseignants au statut précaire.

C'est la conséquence désastreuse de votre politique et de la suppression de 66 000 postes dans l'Education Nationale depuis 2007.

Augmentation du nombre d'élèves par classe, disparition des RASED, suppression d'options, précarisation des enseignants, fermetures de classes en zone rurale et de montagne ou dans les zones d'éducation prioritaire, ce sont d'abord les élèves les plus en difficulté qui sont les victimes de votre politique.

Faut-il vous rappeler le rapport du Conseil d'Analyse Stratégique ? Il affirme que le taux d'encadrement a des conséquences sur les résultats des élèves, résultats qui ne cessent de se dégrader et qui placent la France malheureusement en queue de peloton quant au niveau des connaissances ! Les enseignants bien sûr, mais aussi les Fédérations de Parents d'Elèves, n'ont cessé d'attirer votre attention ; en vain !

L'école de la République doit garantir à chacun de nos enfants les mêmes chances de réussite. En votre âme et conscience, pouvez-vous affirmer - devant la représentation nationale - que ces recrutements de vacataires répondent à cette exigence ?

Pour ma part, je ne le pense pas.

La réponse du Ministre Luc CHATEL ne portait pas sur les conséquences de la pénurie de professeurs que la politique du gouvernement a lui-même créé mais, sur la nécessité de remplacer, au nom de la réactivité immédiate les professeurs absents, fût ce par des demandeurs d'emploi dont ce n'est pas le métier, recrutés par le biais de Pôle Emploi.